

Berne

Victoire pour le français: le canton de Berne ne veut pas entendre parler de la suppression du «Frühfranzösisch»

Alexandre Steiner

Le Grand Conseil bernois aurait dû se prononcer mardi sur une motion demandant la suppression de l'enseignement du français en 3e et 4e années. Les Vert'libéraux ont finalement retiré leur proposition en raison de la forte opposition qu'elle suscitait

Le Frühfranzösisch restera au programme des petits écoliers alémaniques bernois. Le Grand Conseil devait se prononcer mardi sur une motion du Parti vert'libéral demandant la suppression de l'enseignement du français dans les classes de 3e et 4e HarmoS. Le PVL a fait marche arrière en fin de semaine dernière après avoir constaté qu'elle n'avait aucune chance, selon la Berner Zeitung. Alors que les cantons de Zurich, de Saint-Gall, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Schaffhouse et de Schwytz ont accepté de repousser cet apprentissage à l'école secondaire, et en 5e année en Argovie, l'opposition était nettement plus forte dans la Berne bilingue.

Ce débat divise fortement la Suisse alémanique depuis l'an dernier. Au point que le Conseil fédéral envisage de rendre obligatoire l'enseignement d'une seconde langue nationale au primaire. Le PVL bernois a embrayé en soutenant notamment que «les expériences et enquêtes faites jusqu'à présent confirment que l'apprentissage précoce du français est un échec» et que «les coûts financiers et organisationnels liés à cet enseignement sont sans commune mesure avec les bénéfices observés».

«Nous avons tout de suite été vent debout contre la motion»

Le gouvernement bernois était clairement opposé à cette proposition. Il rappelle que le bilinguisme fait partie de l'identité du canton de Berne, pont entre la Suisse romande et alémanique. Il permet aussi de garantir la stabilité sociale cantonale et nationale: «La majorité des élèves ne sont pas dépassés par l'apprentissage précoce d'une langue étrangère et un tel apprentissage peut, au contraire, améliorer en moyenne les résultats scolaires et la motivation.» Le concordat HarmoS, auquel le canton est lié, aurait été aussi mis en péril.

La levée de boucliers était forte partout en dehors du PVL, mais en particulier au sein de la députation francophone, qui compte 12 élus du Jura bernois et cinq de Bienne. «Nous avons tout de suite été vent debout contre la motion», confirme sa présidente, la députée verte Moussia de Watteville. Le texte posait deux problèmes principaux, selon elle: «Il remettait en cause le bilinguisme et demandait que l'enseignement de l'allemand pour les élèves francophones soit aussi réévalué, alors que nous n'avons rien demandé!» La réflexion était aussi institutionnelle. Avec le départ de Moutier dans le Jura, le Jura bernois a perdu 10% de sa population, et il redoute que les 12 sièges qui lui sont aujourd'hui garantis au Grand Conseil ne soient remis en question.

Un barrage contre une déferlante alémanique

«Lorsque notre minorité se sent attaquée, elle doit tracer une ligne rouge.» La députation était prête à une large majorité à

demander le vote séparé sur cet objet. Cet outil spécifique au canton de Berne permet aux députés francophones de voter sur un objet avant le plénum. Si les résultats diffèrent, l'affaire est renvoyée au Conseil-exécutif. Cela a certainement pesé dans la décision du PVL. «Michael Ritter voulait d'abord transformer sa motion en postulat. Nous lui avons demandé s'il voulait vraiment porter un sujet aussi contesté en tant que deuxième vice-président du Grand Conseil, et il a finalement accepté de la retirer.»

Pas question pour autant de mettre les problèmes sous le tapis. «Il faut reconnaître qu'il y en a et apporter des solutions pour que les petits Alémaniques aient plus de plaisir à apprendre une autre langue. Par exemple, au travers de classes en immersion comme le font Neuchâtel et Soleure», insiste Moussia de Watteville. Ce retrait envoie en tout cas un signal fort au reste du pays, selon la députée verte: «Il y a une grande vague contre l'enseignement du français qui déferle depuis la Suisse alémanique et Berne vient faire barrage pour la renvoyer d'où elle vient. Le message aurait peut-être été encore plus clair si le débat avait eu lieu et que la proposition du PVL avait été sèchement balayée.» Cela aurait garanti que le sujet ne revienne pas sur la table du Grand Conseil jusqu'à la prochaine législature, en 2030.